

<http://lipietz.net/Pour-un-espace-de-justice-sociale-et-environnementale-europeen>

Temps Vert -Les Verts Paris n°4

Pour un espace de justice sociale et environnementale européen

- Vie publique - Articles et débats -



Date de mise en ligne : vendredi 7 mai 2004

Copyright © Alain Lipietz - Tous droits réservés

La construction européenne est aujourd'hui à un moment crucial de son histoire. Après presque cinquante ans de négociations intergouvernementales, l'Union européenne a déjà réussi à construire un marché commun, avec des normes techniques et légales communes, indispensables au bon fonctionnement de l'économie à l'échelle européenne.

C'est bien, mais cela ne suffit pas.

A partir des années 1930, en effet, la plupart des sociétés ont compris que le marché laissé à son libre cours allait à la catastrophe. Le Front populaire en France, et la plupart des États-nations européens au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, ont mis en place des normes sociales qui protègent le salarié, le citoyen mais aussi le riverain de l'entreprise contre les dégâts que peut provoquer le libre jeu du marché. Ce fut la naissance de la Sécurité sociale, du Smic, la réglementation des horaires et de la santé au travail... Puis, à la fin des années 1970 et au début des années 1980, avec les abus de la société industrielle, on a vu se mettre en place des lois nationales pour protéger de ces dégâts l'écosystème, l'environnement.

Le problème, c'est qu'entre temps, l'économie s'est mondialisée. Ces règles mises en place au niveau national ne suffisent plus à protéger l'Européen-ne, car les entreprises ont maintenant la possibilité de se déplacer, de choisir le territoire sur lequel elles vont s'implanter. Du coup, les États-nations sont tentés d'abaisser leurs normes fiscales (moins d'impôts sur les sociétés), sociales (moins de charges) ou environnementales (moins de règles de protection de l'environnement) pour que l'entreprise s'installe chez eux et que leur économie nationale continue de prospérer. Mais à ce rythme-là, il n'y aura bientôt que les pauvres qui paieront des impôts, ceux qui ne parlent qu'une seule langue, ceux qui ne sont pas assez qualifiés pour vendre leur travail à l'étranger, ceux qui sont condamnés à l'immobilité.

D'où le grand sentiment d'impuissance du politique dans nos sociétés. Ces règles sociales, fiscales, environnementales, doivent maintenant être adoptées au niveau où le marché fonctionne, c'est-à-dire l'Union européenne, pour retrouver leur efficacité. Elles impliquent un pouvoir politique supranational, européen, et surtout un mode de décision qui passe non pas par une nouvelle négociation entre les gouvernements, mais directement par les citoyens. C'est précisément le rôle du Parlement européen.

Le projet de Traité constitutionnel actuellement en discussion lui attribue de nouveaux pouvoirs, mais il est encore loin d'être parfait ! L'élection du nouveau Parlement en juin prochain aura valeur d'élection constituante. Nous voulons une vraie Europe politique, capable de développer un véritable État providence à l'échelle européenne et de faire valoir le point de vue européen, notamment face à l'impérialisme américain, par exemple dans les négociations internationales sur l'environnement.

Il est donc urgent d'élargir notre espace d'action politique. Aboutir à un espace politique européen avec des règles harmonisées pour défendre les travailleurs et leur environnement, et une démocratie qui fonctionne doit être notre grande priorité de la première moitié du XXI^e siècle. Justice sociale et droit à un environnement sain pour tous, avec le développement durable comme horizon planétaire et l'Europe comme échelon privilégié de l'expression politique des citoyens : Les Verts sont aujourd'hui le seul parti politique qui milite en faveur de cette fin, comme de ces moyens.